

Déclaration Liminaire au CSA du CD Écrouves

Le 1^{er} octobre 2025,

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs membres du CSA,

Aujourd'hui, à la veille d'une manifestation nationale, nous sommes réunis pour un CSA local, sur fond de crise politique et de conflit social qui n'épargne pas le ministère de Justice... Un CSA à Écrouves qui succède à une période estivale qui a été particulièrement compliquée !

À ce titre, un petit retour en arrière s'impose :

Les trop nombreuses vacances de postes, pourtant connues de l'Administration, n'ont fait qu'aggraver cette situation... !

Par ailleurs, la population pénale, dont quelques individus bien ciblés (hétéro et auto-agressifs, cas psy ++, profils inadaptés...), a malmené le fonctionnement de l'établissement et nos collègues !

« Trop d'agressions... Trop de collègues blessés... Trop peu de transfèvements... Trop peu de communication interne... Trop de trous dans les feuilles de service... La liste est longue ...! Une situation difficile et préoccupante !!! ».

***En réaction à cela, nos collègues ont tenu bon ! Ils se sont montrés solidaires !
Se soutenant mutuellement malgré les difficultés...en bon professionnels !***

Malheureusement, il aura fallu plusieurs actions de débrayages aux différentes prises de service, plusieurs interventions de l'**UFAP UNSa Justice** au niveau local, régional et contacts Presse... pour que nos responsables réagissent vraiment..., enfin !!!

***Quelques transferts ont eu lieu, quelques décisions ont enfin été prises...
Et la situation apparaît « un peu moins difficile » aujourd'hui ! Mais jusqu'à quand ?
Nous ne pouvons pas compter uniquement sur une hypothétique bonne étoile,
pour que les collègues rentrent entiers chez eux !***

L'**UFAP UNSa Justice** a demandé à tous les niveaux, et jusqu'à la DAP des renforts en Ressources Humaines... pour que les choses s'améliorent vraiment !

Marre des bricolages, des changements de postes, de tenir plusieurs étages, de se couper en 4 !
Afin qu'à minima les démissions, révocations, mais aussi les réussites de concours et les vacances de postes soient enfin remplacées afin d'abonder l'organigramme de l'établissement !

***C'est particulièrement dangereux de laisser des collègues en difficultés,
et faute d'effectifs suffisants, de se contenter d'un mode dégradé chaque jour en détention !***

Il y va de la responsabilité pénale de nos dirigeants... Ne l'oubliez pas !!!

Ils sont les garants de la santé morale et physique des agents !

Nous ne pouvons pas redouter non plus, qu'à chaque absence de responsables (Officiers et Direction), ceux qui sont censés les suppléer ne prennent pas la mesure de leurs responsabilités, ni même la moindre décision !

Nous ne pouvons pas accepter non plus que des détenus « agresseurs » continuent de côtoyer nos collègues victimes !

Sachez Madame la Présidente, puisque vous êtes aussi la Cheffe d'Établissement d'Écrouves, que désormais les collègues réagiront chaque fois que cela sera nécessaire, et autant de fois que la situation l'exigera... !

Et bien évidemment, l'*UFAP UNSa Justice* sera là pour les soutenir, pour négocier, défendre leurs intérêts et leurs conditions de travail !

« *Durant cette période écoulée, nous avons évité le pire...*

L'ensemble des collègues présents a été remarquable...

Nous les remercions pour leur dévouement et leur confiance ! ».

Après ce préambule, il est important de revenir à l'ordre du jour de ce CSA...

Nous souhaitons donc aborder quelques points qui n'apparaissent pas sur l'ODJ...

Au-delà des travaux prévus sur l'établissement, et notamment du futur Greffe, des nouveaux vestiaires, du nouveau bâtiment dédié aux Personnels de détention, notamment de nuit...

- ***Où en est la dotation en matériels et appareils de la salle de sport ? Du dojo ?***
- ***Le projet de Centre Interrégional de Formation sur Écrouves est-il toujours d'actualité ?***
- ***Concernant la formation des Personnels aura-t-on la capacité d'assurer la formation continue des agents ?***
- ***Aurons-nous la capacité de détacher nos Moniteurs/Formateurs pour les formations en général du « tronc commun » ? Mais aussi pour celle des élèves surveillants ?***
- ***Aurons-nous donc la capacité logistique/structurelle et humaine pour se faire ?***

■ Chapitre IV : Conduite de la formation des surveillants stagiaires par les directions interrégionales des services pénitentiaire (Articles 23 à 24)

> Article 23

Au cours de leur période de stage, les surveillants stagiaires bénéficient, au titre de la formation continue, d'au moins 10 jours de formation obligatoire en lien avec les modules du socle commun de formation.

Cette formation est notamment constituée des modules suivants :

- le tir ;
- les techniques d'intervention ;
- la sécurité incendie ;
- les premiers secours citoyen (PSC) ;
- le positionnement professionnel-déontologie.

En effet, comme indiqué par l'arrêté du 19 août 2025 portant organisation de la formation statutaire des surveillants relevant du Corps d'Encadrement et d'Application du Personnel de surveillance de l'Administration Pénitentiaire....

Autant de questions auxquelles l'Administration devra répondre ici en CSA local ou en d'autres instances supérieures..., tant le flou artistique autour de ces sujets est encore grand !

Pour l'*UFAP UNSa Justice*, il est hors de question que cela se fasse à moyens constants ! Les carences en effectifs n'offrent plus aucune marge de manœuvre sans mettre le collectif travail sous contrainte ! Il nous faut des ressources et des évolutions structurelles...

L'urgence est réelle !!! Le seul message qui vaille : SOUTIEN TOTAL AUX AGENTS !!!